



Blasons de grammaire



Textes officiels

FRANÇAIS

Grammaire

L'enseignement de la grammaire a pour finalité de favoriser la compréhension des textes lus et entendus, d'améliorer l'expression en vue d'en garantir la justesse, la correction syntaxique et orthographique. Il porte presque exclusivement sur la phrase simple : la phrase complexe n'est abordée qu'en CM2.

L'élève acquiert progressivement le vocabulaire grammatical qui se rapporte aux notions étudiées et mobilise ses connaissances dans des activités d'écriture.

La phrase

- Connaissance et emploi pertinent des phrases déclarative, interrogative, injonctive et exclamative, des formes affirmative et négative.
- Repérage de la différence entre voix active et voix passive.
- Utilisation adéquate des signes de ponctuation usuels.

Les classes de mots

- Identification, selon leur nature, des mots suivants : les verbes, les noms, les déterminants (articles définis et indéfinis, déterminants possessifs, démonstratifs, interrogatifs), les adjectifs qualificatifs, les pronoms (personnels, possessifs, relatifs, démonstratifs et interrogatifs), les adverbes, les prépositions.
- Utilisation adéquate de la substitution pronominale, ainsi que des conjonctions de coordination et autres mots de liaison (adverbes).

Les fonctions des mots

- Identification du verbe, de son sujet (nom propre, groupe nominal ou pronom), et des compléments du verbe : compléments d'objet direct, indirect et second, compléments circonstanciels (de lieu, de temps).
- Compréhension de la notion de circonstance.
- Identification de l'attribut du sujet.
- Identification des éléments du groupe nominal et de leurs fonctions : déterminant, adjectif qualificatif épithète, complément du nom, proposition relative complément du nom.

NB : La section [Le verbe] est traitée dans le *Blason de conjugaison*

Les accords

Connaissance et utilisation :

- des règles et des marques de l'accord dans le groupe nominal : accord en genre et en nombre entre le déterminant, le nom et l'adjectif qualificatif ;
- des règles de l'accord en nombre et en personne entre le sujet et le verbe ;
- des règles de l'accord du participe passé construit avec être (non compris les verbes pronominaux) et avoir (cas du complément d'objet posé après le verbe).

Les propositions

- Distinction entre phrase simple et phrase complexe ; entre proposition indépendante (coordonnée, juxtaposée), proposition principale et proposition subordonnée.

*B.O.E.N. Hors Série n°3 - 19 juin 2008 - p.22
Horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire*



Blasons de grammaire



Compétences requises



- Reconnaître la phrase.
- Connaître les signes de ponctuation fréquents (. , ! ? « ») et leur usage.
- Distinguer les noms communs et les noms propres.
- Connaître les formes affirmative et négative.
- Reconnaître le verbe et son sujet.



- Connaître les types de phrases (déclarative, exclamative, injonctive, interrogative).
- Distinguer Groupe Sujet (GS) et groupe Verbal (GV).
- Réaliser les accords simples dans le groupe nominal.
- Reconnaître les noms.
- Savoir substituer à bon escient les pronoms.



- Utiliser les prépositions.
- Connaître les déterminants.
- Connaître les adjectifs qualificatifs.
- Savoir utiliser les signes de ponctuation particuliers (; : -).
- Connaître le Groupe Nominal (GN).



- Connaître le Complément du Nom.
- Connaître le Complément d'Objet Direct (COD).
- Connaître le Complément d'Objet Direct (COI).
- Connaître les Compléments Circonstanciels de Temps et de Lieu.
- Savoir reconnaître et utiliser les adverbes.



- Connaître les voix passive et active.
- Identifier l'attribut du Sujet.
- Connaître la nature des mots (cas simples).
- Connaître les phrases simples, complexes et nominales.
- Savoir utiliser l'apposition.



- Distinguer les propositions principales, indépendantes et les propositions subordonnées.
- Connaître la nature des mots (cas plus complexes).
- Connaître les pronoms possessifs, démonstratifs et indéfinis.
- Connaître et utiliser les pronoms personnels compléments.
- Distinguer les adjectifs et les participes passés épithètes et attributs.



- Distinguer les propositions subordonnées relatives et conjonctives.
- Distinguer les propositions coordonnées et juxtaposées.
- Accorder les participes passés avec être et avoir.
- Connaître la nature des mots (cas plus complexes).
- Analyser grammaticalement des phrases variées.